

## Fiches actions du contrat de projet Boscodon, Forêt d'Exception®

N° action	Intitulé
Orientation n° 1 : Renouer le lien entre la forêt et l'abbaye de Boscodon	
1.1	Réaménager le site de la fontaine de l'ours
1.2	Réhabiliter le sentier de l'abbaye
1.3	Valoriser le territoire et son patrimoine par l'art in situ
1.4	Etudier les ouvrages et travaux RTM comme marqueurs de l'évolution des techniques et des rapports activités humaines/torrent
1.5	Analyse du cycle de vie des ouvrages bois double paroi
1.6	Approfondir les connaissances sur le rôle de la couverture boisée sur l'érosion des sols
Orientation n° 2 : Inscire " Boscodon, forêt d'exception" dans les projets des acteurs du territoire	
2.1	Mettre en place un partenariat actif entre le Pays d'Art et d'Histoire et Boscodon Forêt d'Exception®
2.2	Inscire " Boscodon, Forêt d'Exception®" dans la politique de promotion du territoire
2.3	Lier l'animation du site Natura 2000 " Bois de Morgon, forêt de Boscodon, Bragousse" à la démarche Forêt d'Exception®
2.4	Améliorer la connaissance des phénomènes de crues torrentielles du Boscodon
Orientation n° 3 : Accueillir tous les publics pour une forêt à partager	
3.1	Elaborer un schéma d'accueil du public sur l'ensemble du massif Boscodon-Morgon
3.2	Schéma d'accueil : réaliser les actions A) Améliorer la compréhension du territoire par le visiteur B) Faire vivre l'identité du territoire dans l'unité C) Améliorer la qualité des équipements et services
3.3	Suivre la fréquentation

Orientation n° 4 : Préserver la biodiversité en maintenant les fonctions traditionnelles de la forêt

4.1	Mettre en place un protocole simple de suivi de l'équilibre forêt-gibier
4.2	Asseoir un réseau de placettes permanentes permettant le suivi des peuplements de Sapin pectiné conduits en futaie irrégulière
4.3	Optimiser l'exploitation forestière et la vente de bois
4.4	Inventorier et cartographier les forêts anciennes
4.5	Mieux prendre en compte la biodiversité dans la gestion forestière courante
4.6	Améliorer les connaissances et assurer le suivi de groupes taxonomiques emblématiques :
	A Réaliser un suivi des populations de chouette Chevêchette et de chouette de Tengmalm
	B Améliorer la connaissance de la diversité bryologique (mousses) de la forêt de Boscodon
	C Améliorer la connaissance et préserver les gîtes et terrains de chasse des chauves-souris forestières dans le massif de Boscodon – Morgon
	D Inventorier et suivre les coléoptères saproxyliques
	E Inventorier et faire connaître les mollusques forestiers
	F Réaliser le suivi des Sabots de Vénus, en lien avec la gestion forestière
4.7	Appréhender la qualité de l'air et des milieux grâce aux lichens
Orientation n° 5 : Favoriser une vision partagée du projet pour intégrer l'ensemble des fonctions et des usages	
5.1	Assurer et animer une gouvernance partagée du projet au travers d'un comité de pilotage local
5.2	Communiquer sur la démarche et les actions « Boscodon, Forêt d'Exception® »
5.3	Mettre en place un système de suivi et d'évaluation des actions engagées
5.4	Échanger avec d'autres Forêts d'Exception® et participer à la dynamique de réseau national